FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ C7 Heating System Biocide 500ml

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit C7 Heating System Biocide 500ml

Numéro du produit 570913

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Additif de chauffage central domestique (biocide)

Utilisations déconseillées Ne convient pas pour les bouteilles PRIMATIC à alimentation simple.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur CALEFFI S.p.A.

S.R. 229, N.25

Italy / 28010 / Fontaneto d'Agogna (NO)

T: +39 0322 8491 F: +39 0322 863305 E: SDS@Lettergold.co.uk

Fabricant Lettergold Water Treatment Solutions LLP

Unit 4 Hammond Close

Newmarket CB8 0AZ

T: +44 1638 666 888 F: +44 1638 666 999 E: SDS@Lettergold.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)845 880 60 50

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Eye Irrit. 2 - H319

humaine

Dangers pour l'environnement Aquatic Acute 1 - H400

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

C7 Heating System Biocide 500ml

Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Mentions de mise en garde supplémentaires

P391 Recueillir le produit répandu.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Bronopol (INN) 2.5 - <3%

Numéro CAS: 52-51-7 Numéro CE: 200-143-0

Facteur M (aigu) = 10

Classification

Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la

composition

Aucun composant ne nécessite d'être listé.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au

personnel médical.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels

que col, cravate, ou ceinture.

Ingestion Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder

au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Ne jamais rien faire avaler à une personne

inconsciente.

Contact cutané Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à

l'eau et au savon.

C7 Heating System Biocide 500ml

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes.

Protection des secouristes Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors

de toute intervention de secours.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. La sévérité

des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation.

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

Traitements particuliers Pas de traitement particulier requis.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée

en pression excessive.

Produits de combustion

dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs. Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de

carbone (CO). Oxydes d'azote (NOx).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Conserver hors de la portée des enfants. Lire et suivre les recommandations du producteur. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10). Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à des températures supérieures à 5°C.

Classe de stockage

Stockage non spécifique.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection





Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour maîtriser l'exposition des travailleurs aux contaminants dans l'air.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Porter des chaussures de sécurité appropriées et des vêtements de protection supplémentaires conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'une contamination cutanée est possible.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Incolore à jaune pâle.

Odeur Faible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH pH (solution concentrée): 3-5

Point de fusion Non disponible.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non disponible.

C7 Heating System Biocide 500ml

Point d'éclair Non disponible.

Taux d'évaporation Non disponible.

Limites Non disponible.

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

Pression de vapeur Non disponible.

Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative 1.015

Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage Non disponible.

Température d'auto-

inflammabilité

Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.

Viscosité Non applicable.

Propriétés explosives N'est pas considéré comme explosif.

Propriétés comburantes Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information requise.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

RéactivitéVoir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les

conditions de stockage prescrites.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit

provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs

nocifs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

C7 Heating System Biocide 500ml

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 10 517,24

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg) 37 931,03

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animalCompte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

vitro

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Contient une substance qui peut être potentiellement cancérigène. CIRC Groupe 3

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

fertilité

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information générale Pas de danger spécifique pour la santé connu. La sévérité des symptômes décrits varieront

en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation.

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

C7 Heating System Biocide 500ml

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Organes cibles Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

Informations toxicologiques sur les composants

Bronopol (INN)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅o

305,0

mg/kg)

Espèces Rat

Information du dossier REACH. Nocif en cas d'ingestion.

ETA orale (mg/kg) 305,0

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL50 cutanée) Nocif par contact avec la peau.

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL50

CL₅₀ ≥ 0.588 mg/l, , Rat 4 heures Information du dossier REACH.

inhalation)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: 0.5 g, 4 heures, Lapin Index d'irritation cutanée primaire: 6.2 Information du

dossier REACH. Irritante.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Dose: 0.1 ml (0.5%, 2%, 5%), 24 heures, Lapin Information du dossier REACH. Eye

graves/irritation oculaire Dam. 1 - H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

Information du dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH.

vitro

Essais de génotoxicité - in Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

vivo

Cancérogénicité

Cancérogénicité Dose: 7 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la Etude sur une génération - NOAEL > 40 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P, F1

reproduction - fertilité Information du dossier REACH.

C7 Heating System Biocide 500ml

Toxicité pour la reproduction - développement

Toxicité maternelle: - LOAEL: 30 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier

REACH.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Aquatic Acute 1 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

Bronopol (INN)

Toxicité Aquatic Acute 1 - H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL₅o, 96 jours: 35.7 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

NOEC, 96 heures: > 20 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)

Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë -

invertébrés aquatiques

CE₀, 48 heures: 0.56 mg/l, Daphnia magna CE₅₀, 48 heures: 1.4 mg/l, Daphnia magna

CE₁₀₀, 48 heures: 3.2 mg/l, Daphnia magna

Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅₀, 72 heures: 0.25 mg/l, Skeletonema costatum NOEC, 72 heures: 0.08 mg/l, Skeletonema costatum

Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - terrestre CL₅₀, CE₅₀, 14 jours: > 500 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)

NOEC, 14 jours: 12.8 mg/kg, Eisenia Fetida (ver de terre)

Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - CE₂₀, 150 minutes: 2 mg/l, Boues activées

microorganismes Information du dossier REACH.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 49 jours: 21.5 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) LOEC, 49 jours: 40 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) CL₅₀, 49 jours: 39.1 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Information du dossier REACH.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jours: 0.27 mg/l, Daphnia magna LOEC, 21 jours: 0.88 mg/l, Daphnia magna CE₅₀, 21 jours: 0.27 - 0.88 mg/l, Daphnia magna

Information du dossier REACH.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Informations écologiques sur les composants

Bronopol (INN)

Phototransformation Eau - TD₅o : 12.1 jours, Méthode par le calcul.

Eau - Dégradation (50%): 2 jours Information du dossier REACH.

C7 Heating System Biocide 500ml

Stabilité (hydrolyse) pH4 - Demi-vie : 120 heures @ 25°C

pH7 - Demi-vie : 2.4 heures @ 25°C pH9 - Demi-vie : 2.4 heures @ 25°C Information du dossier REACH.

Biodégradation Eau - Dégradation (70 - 80%): 28 jours

Eau - Dégradation (99%): 1 heure Eau - Demi-vie : 8.3 minutes Information du dossier REACH.

La substance est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Bronopol (INN)

Potentiel de

Le produit n'est pas bioaccumulable.

bioaccumulation

Coefficient de partage log Pow: -0.34 - 0.22 Information du dossier REACH.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

Bronopol (INN)

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Coefficient Koc: 5 Information du dossier REACH. Méthode par le calcul.

d'adsorption/désorption

Constante de Henry 0.00000116 Pa m³/mol @ 25°C Information du dossier REACH. Méthode par le

calcul.

Tension de surface 72 mN/m @ 20°C Information du dossier REACH.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

PBT et vPvB

Informations écologiques sur les composants

Bronopol (INN)

Résultats des évaluations Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PBT et vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. L'élimination de ce produit,

intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et

à toute exigence des autorités locales.

Méthodes de traitement des

déchets

Evacuer les produits excédentaires et ceux qui ne peuvent pas être recyclés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Collecter les emballages usagés pour leur réutilisation ou leur recyclage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge seulement si le recyclage n'est pas réalisable. Ne pas éliminer des déchets non-traités dans les égouts, à moins que ce ne soit en totale conformité avec les exigences des autorités locales de l'eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(CONTIENT Bronopol (INN))

Nom d'expédition (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Bronopol

(INN))

Nom d'expédition (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Bronopol

(INN))

Nom d'expédition (ADN) MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(CONTIENT Bronopol (INN))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Code de classement ADR/RID M6

Etiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

Classe ADN 9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage

(ADR/RID)

Ш

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes •3Z

d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du

danger (ADR/RID)

90

Code de restriction en tunnels (-)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

C7 Heating System Biocide 500ml

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de

navigation intérieures.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises

dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

CAS: Chemical Abstracts Service. ETA: Estimation de la toxicité aiguë

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . CE₅o: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

Sigles et abbréviations utilisés Eye Irrit. = Irritation oculaire

dans la classification Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë

Références littéraires clés et sources de données

Source: Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

Procédures de classification selon le règlement (CE) N°

Eye Irrit. 2 - H319: : Méthode par le calcul. Aquatic Acute 1 - H400: : Méthode par le calcul.

1272/2008

Conseils de formation

Lire et suivre les recommandations du producteur. Seul un personnel dûment formé devrait

manipuler ce produit.

Date de révision 05/10/2018

Révision

14/09/2018 Remplace la date

Numéro de FDS 8093

H302 Nocif en cas d'ingestion. Mentions de danger dans leur

intégralité H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.